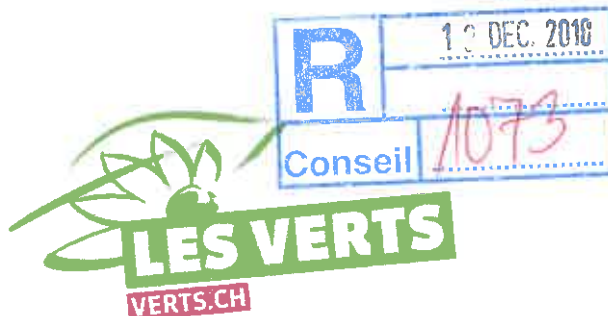


MUNICIPALITE DE
PORRENTRUUY

CONSEIL DE
VILLE



MOTION

Pour que Porrentruy adhère à la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public

En décembre 2016, le Conseil de Ville a adopté une motion demandant que Porrentruy contrôle sa structure salariale au moyen du logiciel gratuit Logib, mis à disposition par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). À cette occasion, un exemplaire de la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public, elle aussi lancée par le BFEG sous le patronage du chef du Département de l'intérieur, avait été remis aux autorités municipales avec l'invitation à y adhérer.

Déjà signée par 15 cantons (dont le Jura), 57 communes et la Confédération, la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public consacre la volonté des collectivités publiques de réaliser l'égalité salariale au sein de leur sphère d'influence. Les signataires s'engagent à prendre des mesures de sensibilisation, d'analyse et, si nécessaire, de correction, mais la charte n'a toutefois pas force contraignante. En regard des efforts consentis, en particulier la réalisation de la motion précitée, la ville de Porrentruy en concrétise déjà à l'heure actuelle des éléments importants.

Le processus d'adhésion à la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public est très simple et ne s'accompagne d'aucun coût : il suffit de faire savoir au BFEG son intention de la signer. Cette charte donne à Porrentruy la possibilité de faire valoir son engagement et de rendre visibles les mesures qu'elle a prises en faveur de l'égalité salariale. Le nom de la ville apparaîtra sur la liste des collectivités signataires, publiée sur le site du Bureau fédéral de l'égalité salariale. En regard du peu d'efforts que demande cette adhésion, et dans la mesure où la ville se conforme déjà à ses orientations, il serait dommage que Porrentruy ne profite pas de cette opportunité.

La remise du texte de la Charte aux autorités municipales en décembre 2016 n'a été suivie d'aucun effet, malgré une question orale en 2017 s'enquérant de l'avancement de ce dossier. Dès lors, constatant la limite de l'exercice volontariste, le groupe PS-Verts demande formellement au Conseil municipal d'entreprendre les démarches nécessaires pour que Porrentruy adhère à la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public.


Groupe PS - VERTS

www.psju.ch/communal-porrentruy
www.facebook.com/psporrentruy

www.verts-jura.ch
www.facebook.com/lesvertsjurassiens/